***Valable tant que l’élève sera scolarisé au lycée A. Anova***

Cher/Chère Elèves du lycée A. ANOVA,

Le travail en laboratoire requiert parfois le montage d’appareillages complexes ou l’exécution d’opérations délicates ; il entraîne aussi la manipulation de produits qui peuvent être toxiques, inflammables, corrosifs. L’exécution de ces travaux peut donc être à l’origine d’accidents ou d’intoxications graves dont les effets sont immédiats ou insidieux.

Pendant la séance de travaux pratiques, l’élève doit:

• déposer son sac dans un endroit de la salle où il n’y a aucun produit chimique (au sol).

• porter une blouse (fournie ou personnelle) en coton résistant, avec des manches longues, blanche à la demande du professeur.

• porter des chaussures recouvrant complètement les pieds (projections).

• porter des lunettes de sécurité en cas de besoin (manipulations à risques

• porter des gants pour :

- manipuler des produits corrosifs ;

- manipuler des produits très toxiques par voie cutanée ;

- nettoyer à grande eau la paillasse en cas de dispersion accidentelle.

• attacher les cheveux longs

• garder les allées libres en ne laissant pas traîner par terre des objets, pour éviter les chutes et les

glissades accidentelles.

Tout arrêter et évacuer le laboratoire rapidement et dans le calme en respectant les procédures

préalablement mises en place en cas d’incident.

Pendant la séance de travaux pratiques, il est interdit de :

• se déplacer inutilement ou intempestivement, ou de se bousculer ;

• pénétrer dans le local de stockage des produits chimiques sans l’autorisation de l’enseignant

et du personnel de laboratoire ;

• consommer de la nourriture et des boissons afin d’éviter leur contamination accidentelle par

les produits toxiques ;

• sentir, goûter ou toucher un produit chimique ;

• pipeter à la bouche même des produits réputés peu nocifs ;

• orienter l’ouverture d’un tube à essai vers quelqu’un ;

• rejeter dans l’évier des résidus insolubles ou des produits réagissant violemment avec l’eau,

des produits toxiques (sels de certains métaux : plomb, mercure, chrome, cadmium, etc..), des

produits inflammables (les solvants), des produits difficilement biodégradables (dérivés

polyhalogénés) et enfin des produits nocifs pour l’environnement.

Pendant la séance de travaux pratiques, l’élève est invité à :

• effectuer les montages avec un maximum de rigueur ;

• utiliser une pince appropriée pour manipuler les creusets et les récipients chauds ;

• ne pas poser de récipients chauds directement sur les paillasses au risque de les briser mais

utiliser un valet ;

• ne jamais chauffer un récipient fermé ; s’assurer que les tubes de verre recourbés ne soient

pas bouchés ;

• se méfier de ce qui paraît être des gouttes d’eau sur la paillasse ou sur le sol : il peut s’agir

d’un liquide corrosif ;

• ne prendre que la quantité de substance nécessaire à la manipulation ;

• ne pas remettre une substance inutilisée dans son flacon d’origine ;

• récupérer les réactifs et les produits de réaction en les versant dans les bidons prévus à cet

effet (gestion des déchets) ;

• **nettoyer la paillasse** avec une éponge humide ou un papier absorbant en fin de manipulation ;

• **se laver les mains avec du savon en fin de manipulation et avant de quitter la salle de travaux**

**pratiques.**

**En cas de manquement ou de dégradation volontaire, le professeur pourra proposer une sanction disciplinaire et/ou une participation financière.**

**Les professeurs de physique chimie La direction**

**Date et Signature de l’élève et de ses responsables (précédé de la mention « lu et approuvé »)**